

COUNCIL OF EUROPE



CONSEIL DE L'EUROPE

Strasbourg, le 18 juin 2025

CDCJ(2025)12

**COMITÉ EUROPÉEN DE COOPÉRATION JURIDIQUE
(CDCJ)**

104^e réunion plénière

16-18 juin 2025

Strasbourg, Palais de l'Europe, salle 7

RAPPORT ABRÉGÉ DE LA RÉUNION

**Site internet du CDCJ : www.coe.int/cdcj
Adresse électronique du CDCJ : DGI-CDCJ@coe.int**

Ouverture de la réunion et adoption de l'ordre du jour

Le Comité européen de coopération juridique (CDCJ) a tenu sa 104^e réunion à Strasbourg, du 16 au 18 juin 2025, sous la présidence de Eral Knight (Royaume-Uni).

L'ordre du jour de la réunion figure à l'annexe 1.

Le CDCJ a consacré la matinée du 16 juin à une conférence intitulée « Protéger les avocats, préserver l'accès à la justice », organisée à l'occasion de l'adoption et de l'ouverture à la signature de la [Convention du Conseil de l'Europe pour la protection de la profession d'avocat \(STCE n° 226\)](#), où figuraient parmi les principaux intervenants Bjørn Berge, Secrétaire général adjoint, Michael O'Flaherty, Commissaire aux droits de l'homme, l'Ambassadeur Gabriel Revel, Représentant permanent de Monaco et Président du GR-J, Vladimir Vardanyan, membre de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, et l'Ambassadeur Patrick Engelberg, Représentant permanent du Luxembourg – voir le programme à l'annexe 2.

Liste de décisions

Le CDCJ :

- souhaite la bienvenue aux nouveaux membres récemment nommé-es au titre de l'Arménie, de la Finlande, de la Géorgie et de la Hongrie ;
- prend note des informations fournies par le Président et par le secrétariat sur les développements intervenus depuis la 103^e réunion plénière (19-21 novembre 2024) et des implications qu'ils pourraient avoir sur les travaux du CDCJ, notamment (1) la cérémonie d'ouverture à la signature de la [Convention du Conseil de l'Europe pour la protection de la profession d'avocat \(STCE n° 226\)](#) à Luxembourg le 13 mai 2025, (2) le succès de la conférence intitulée « Protéger les avocats, préserver l'accès à la justice » du 16 juin 2025 et organisée pour marquer l'adoption et l'ouverture à la signature de cette convention, (3) la participation du Président du CDCJ à la 3^e réunion du Secrétaire Général avec les Président-es des comités intergouvernementaux tenue le 24 avril 2025, (4) l'adoption par le Comité des Ministres, le 28 mai 2025, de deux recommandations sur la protection des droits et de l'intérêt supérieur de l'enfant dans le cadre des procédures de séparation des parents ([CM/Rec\(2025\)4](#)) et dans le cadre des procédures de placement ([CM/Rec\(2025\)5](#)), préparées conjointement par le CDCJ et le Comité directeur pour les droits de l'enfant (CDENF), qui seront lancées lors de la prochaine plénière du CDCJ en novembre lors d'un événement conjoint avec le CDENF, (5) les suites concernant la [Convention européenne dans le domaine de l'information sur le droit étranger](#) (STE n°062) et son [Protocole additionnel](#) (STE n° 097) et le [Guide pour les praticiens sur la rétention administrative des migrants et des demandeurs d'asile](#), (6) la préparation des avis pour 2025 du Conseil consultatif de juges européens (CCJE) et du Conseil consultatif de procureurs européen (CCPE), (7) les travaux en cours au sein du Comité d'experts du CDENF sur l'accès à une justice adaptée aux enfants grâce aux services pluridisciplinaires et interinstitutionnels (ENF-JUS), (8) les résultats de la Conférence du 21 mai 2025 organisée par le Comité directeur pour les droits humains dans les domaines de la biomédecine et de la santé (CDBIO) sur les soins de santé intégrant l'Intelligence Artificielle (IA) et droits humains concernant l'impact de l'IA sur la relation « patient-médecin », (9) les résultats de la 3^e réunion plénière du Comité directeur sur la démocratie (CDDEM) concernant la révision de la Recommandation [CM/Rec\(2007\)14](#) sur le statut juridique des organisations non gouvernementales en Europe et son Groupe de travail sur les paramètres d'application et de mise en œuvre des principes démocratiques de Reykjavík (GT-P) tenue les 6-7 mars 2025, et (10) le rapport annuel de 2025 du Secrétaire Général du Conseil de l'Europe « [Vers un nouveau pacte démocratique pour l'Europe](#) » ;
- prend note de l'état de la mise en œuvre des activités du CDCJ telles que prévues dans son mandat pour 2024-2027 et, conformément à la décision prise par le CDCJ lors de sa réunion plénière de novembre 2024, examine les possibles activités concernant les instruments précédemment préparés par le CDCJ ou la préparation de nouveaux instruments, ainsi que les livrables et/ou l'ordre de priorité des activités du CDCJ prévus pour 2026-2027 ; prend note de la révision apportée par le secrétariat au livrable 11 dans le mandat actuel du CDCJ à la lumière des discussions du Bureau du CDCJ lors de sa 122^e réunion de mars 2025, de réaliser, dans un premier temps, une étude de faisabilité sur la nécessité d'un instrument couvrant l'utilisation de l'intelligence artificielle pour le maintien de l'ordre, l'administration de la justice et les frontières/migrations ; tient un échange de vues sur le livrable 11 révisé du CDCJ et fournit au secrétariat des orientations sur la conduite de cette activité ; prend également note des informations fournies par le secrétariat concernant (1) la Convention-cadre sur l'Intelligence Artificielle et les Droits de l'Homme, la Démocratie et l'État de droit, les orientations sur l'évaluation des risques et des impacts des systèmes d'IA (« HUDERIA ») spécialement adaptées à la protection et à la promotion des droits humains, de la démocratie et de l'État de droit, ainsi que (2) le projet de Manuel sur les droits humains et l'intelligence artificielle préparé par le CDDH ;

- prend note des informations fournies par le secrétariat quant à l'élaboration du premier rapport thématique du CDCJ axé sur la carrière et la formation des juges, comme suite donnée au [Plan d'action du Conseil de l'Europe pour renforcer l'indépendance et l'impartialité du pouvoir judiciaire](#) (Plan d'action de Sofia), et examine le projet de rapport à la lumière des informations supplémentaires reçues des membres du CDCJ et de ceux du Conseil consultatif de juges européens (CCJE) en réponses au questionnaire circulé aux fins d'actualisation des données ;
- prend note des informations fournies par le secrétariat et par l'une des consultantes sur la préparation du projet d'étude relative au contentieux nationaux en matière de climat, examine le plan détaillé révisé du projet d'étude, et apporte aux consultantes les orientations nécessaires à la finalisation des travaux avant soumission au CDCJ pour adoption à sa 105^e réunion plénière ;
- prend note des progrès réalisés par le groupe de travail restreint du CDCJ sur la migration (CDCJ-MIG), y compris les résultats de sa 3^e réunion (23-25 avril 2025) et son plan de travail actualisé pour 2025-2026 ; examine, avec l'assistance du consultant du CDCJ-MIG, le projet de version révisée de la Recommandation CM/Rec(2009)13 sur la nationalité des enfants et le projet de recueil de bonnes pratiques sur l'accès à la nationalité pour les enfants apatrides et fournit les orientations nécessaires pour la poursuite de l'élaboration de ces livrables ; prend note du laboratoire du réseau interrégional de l'Alliance mondiale « Action régionale, impact mondial - Tirer parti des approches régionales et du rôle des organisations intergouvernementales dans la lutte contre l'apatridie » coorganisé par le Conseil de l'Europe, l'Organisation des Etats américains (OEA), le CLARCIEV et le HCR, le 20 mai 2025;
- prend note des informations du secrétariat sur le démarrage des travaux d'élaboration par le récemment établi Comité d'experts sur l'accès aux origines (CJ-OR) d'un projet de recommandation sur les droits des personnes conçues par donneur de connaître leurs origines, notamment du rapport de sa première réunion des 3-5 juin 2025 ; tient un échange des vues avec le président et la consultante du CJ-OR sur les travaux en cours et fournit les orientations nécessaires à la poursuite des travaux ; examine la demande de statut d'observateur de Child Identity Protection (CHIP) auprès du CJ-OR à la lumière des critères établis pour l'évaluation de telles demandes, et décide de lui octroyer le statut d'observateur ;
- discute du projet de rapport sur l'examen thématique des lignes directrices sur une justice adaptée aux enfants lors d'une session conjointe avec le Comité européen pour les problèmes criminels (CDPC) où l'une des deux consultantes chargées de la préparation du rapport d'examen thématique et le secrétariat du CDENF présentent l'avant-projet de rapport d'examen thématique et indiquent les prochaines étapes de la préparation, notamment pour veiller à la pleine implication du CDCJ et du CDPC ;
- prend note des informations fournies par le secrétariat sur la promotion de la Convention du Conseil de l'Europe pour la protection de la profession d'avocat (STCE n° 226) après son adoption par le Comité des Ministres le 12 mars 2025 et son ouverture à la signature à Luxembourg le 13 mai 2025, ainsi que des différents événements autour de la Convention qui seront organisés dans les mois à venir, notamment en coopération avec le Conseil des barreaux européens (CCBE) ;
- prend note des informations fournies par un certain nombre d'États membres sur leurs développements législatifs intervenus depuis la 102^e réunion plénière (11-13 juin 2024) dans le domaine du droit privé et remercie les délégations concernées pour leurs contributions ;
- prend note des informations fournies par les organes et comités du Conseil de l'Europe (le CDENF et le Comité des Parties à la Convention du Conseil de l'Europe sur la protection des enfants contre l'exploitation et les abus sexuels, aussi appelé «le Comité Lanzarote » - T-ES), d'autres organisations internationales (la Conférence de La Haye de droit international privé - HCCH) dans le domaine du droit privé et remercie les contributeurs pour ces informations ;
- prend note du calendrier actualisé de ses réunions et événements pour 2025-2026, dont les dates de sa 105^e réunion plénière (Strasbourg, 18-20 novembre 2025) ;
- adopte le rapport abrégé de sa 104^e réunion plénière.

Annexe 1**Ordre du jour**

1. Ouverture de la réunion
2. Adoption de l'ordre du jour et de l'ordre des travaux
3. Déclaration du Président et du Secrétariat
4. Tour de table : interventions des membres du CDCJ nouvellement désignés
5. Examen des progrès réalisés

Justice et État de droit

6. Plan d'action du Conseil de l'Europe pour renforcer l'indépendance et l'impartialité du pouvoir judiciaire (Plan d'action de Sofia) (*livrable principal 10*)
L'utilisation de l'intelligence artificielle pour le maintien de l'ordre, l'administration de la justice et les frontières/migrations – Étude de faisabilité d'un projet d'instrument juridique (*principal livrable 11*)
- 7.

Droit public

8. Contentieux nationaux en matière de climat (*principal livrable 4*)
9. Apatridie et accès à la nationalité (*livrables principaux 6 et 7*)

Droit de la famille et droits des enfants

10. Droits des personnes conçues par donneur de connaître leurs origines (principal livrable 8)
11. Examen thématique des lignes directrices sur une justice adaptée aux enfants (accent mis sur les procédures civiles et administratives) (principal livrable 9)
Sensibiliser aux normes et outils du Conseil de l'Europe dans son domaine de compétence, dans les États membres et au-delà, par le biais de la politique de voisinage et dans d'autres enceintes internationales et mondiales, le cas échéant (*mission principale xiv*)
12. Développements dans les États membres dans le domaine du droit privé
13. Développement dans les États membres dans le domaine du droit privé
14. Coopération avec d'autres organes et comités pertinents du Conseil de l'Europe, d'autres organisations internationales et la société civile dans le domaine du droit privé
15. Avis du CDCJ (le cas échéant) (*principal livrable 13*)
16. Divers
17. Dates et lieu des prochaines réunions
18. Adoption du rapport abrégé de la réunion

Annexe 2

Programme de la Conférence à l'occasion de l'adoption et de l'ouverture à la signature de la convention du Conseil de l'Europe pour la protection de la profession d'avocat (16 juin 2025)

« Protéger les avocats, préserver l'accès à la justice »

10:00 Mots d'introduction

Gianluca Esposito, Directeur général, Direction générale des droits humains et de l'État de droit

10:05 Discours d'ouverture

- Bjørn Berge, Secrétaire Général adjoint du Conseil de l'Europe
- Ambassadeur Gabriel Revel, Représentant permanent de Monaco auprès du Conseil de l'Europe et président du Groupe de rapporteurs du Comité des Ministres sur la coopération juridique (GR-J)
- Michael O'Flaherty, Commissaire aux droits de l'homme du Conseil de l'Europe
- Vladimir Vardanyan, membre de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (APCE)
- Eral Knight, président du Comité européen de coopération juridique (CDCJ)

10:40 Pause-café

11:00 Débat : Pourquoi les avocats et leurs associations professionnelles méritent protection

- Thèmes : Le rôle crucial des avocats dans les États régis par l'État de droit pour rendre l'accès à la justice effectif ; la manière dont la convention aborde les défis auxquels sont confrontés les avocats dans le monde entier ; l'importance du rôle, de l'indépendance et de la protection de leurs associations professionnelles

Modérateur :

Daniele Cangemi, Chef du Service des activités normatives en matière de droits humains, justice et coopération juridique, Direction générale des droits humains et de l'État de droit

Panélistes :

- Margaret Satterthwaite, Rapporteur spécial des Nations Unies sur l'indépendance des juges et des avocats
- Christoph Henrichs, membre du CDCJ et ancien président du Comité d'experts sur la protection des avocats (CJ-AV)
- Laurent Pettiti, président du groupe de travail "Convention européenne", Conseil des barreaux européens (CCBE)
- Judith Lichtenberg, membre du conseil d'administration de la fondation "Lawyers for lawyers".

Questions-réponses

11:45 Mots de conclusion : Les prochaines étapes de la Convention

Ambassadeur Patrick Engelberg, Représentant permanent du Luxembourg auprès du Conseil de l'Europe

12:00 Photo de groupe suivie d'une réception offerte par l'ambassadeur du Luxembourg